



© Alterric / Boris de Wolf

Ensemble, les deux chevaux de trait de Louise Drieux (société Sabots sur Terre) tirent la faucheuse à barre pour faucher la pelouse sèche.

Restauration d'un habitat rare : Alterric agit pour protéger les pelouses calcaires de Clais (76)

Après la mise en service du parc éolien de Clais (76), ALTERRIC en tant qu'exploitant a initié à partir de l'année 2021 une mesure d'accompagnement visant à préserver un habitat naturel rare et menacé.

Le secteur concerné au sein de la zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) de type 1 « Les Olivettes » est un site remarquable de 1,7 hectare. Il est situé le long d'un versant orienté sud-ouest au pied du parc éolien de Clais et est constitué de pelouses calcaires sèches.

La documentation relative à cette ZNIEFF mentionne la Parnassie des marais comme plante typique et la Pie-grièche écorcheur comme oiseau nicheur caractéristique. Avant d'entamer les mesures concrètes de restauration de la pelouse calcaire, ALTERRIC a fait appel au bureau d'études Ecosphère pour dresser un état initial de la flore



© Alterric / Boris de Wolf

Laure Grandpierre, experte en environnement du bureau d'études Écosphère, recense l'expansion de la Parnassie des marais depuis la mise en œuvre des mesures.

et de la faune. Il en est ressorti que les deux espèces typiques avaient disparu de la zone.

Pierre, expert en écologie chez ALTERRIC, explique : « La zone était probablement utilisée autrefois comme pâturage. Celle-ci semble avoir disparu depuis plusieurs décennies. En conséquence, la végétation a peu à peu envahi l'espace et modifié les conditions de vie des espèces végétales et animales spécialisées. Le développement d'arbustes, d'arbres et de ronces a entraîné la disparition progressive des espèces typiques des pelouses sèches. »

Depuis 2021, plusieurs interventions ont été réalisées pour redonner vie à cet habitat unique. Dans un premier temps, les plantes ligneuses les plus anciennes ont été abattues et débroussaillées. Les zones ouvertes ont ensuite été fauchées afin de limiter la recolonisation par les espèces invasives. Afin de préserver la fragilité de la végétation et d'éviter le compactage du sol calcaire, des chevaux de trait ont été utilisés pour tracter les engins de fauche. Louise Drioux, fondatrice de l'entreprise Sabots sur Terre, spécialisée dans les travaux par traction animale, a réalisé ces opérations. Elle dirige les chevaux en tirant une barre de coupe qui garantit une coupe précise et respectueuse de l'écosystème. Pierre souligne que « l'utilisation des chevaux plutôt que des machines lourdes permet de limiter l'impact sur le sol tout en assurant une gestion efficace des pelouses. »

Ces interventions sont menées en automne ou en hiver, afin de ne pas perturber la flore sensible et les oiseaux nicheurs. Le foin issu des fauches est collecté et exporté par un agriculteur local. Ce processus est essentiel pour éviter que le tapis végétal ne se densifie sous l'effet des débris organiques, préservant ainsi la structure aérée nécessaire aux



Parc éolien de Clais

plantes caractéristiques des pelouses calcaires.

Aujourd'hui, les résultats sont probants. Même si la Pie-grièche écorcheur n'a pas encore pu être observée à nouveau dans la zone, Pierre se réjouit que la parnassie des marais soit réapparue dans certains secteurs de la ZNIEFF. Au cours de l'été 2024, le bureau d'études Ecosphère a recensé 56 tiges en pleine floraison, une preuve tangible du succès de la restauration.

Quelques chiffres du parc éolien de Clais

- 3 éoliennes ENERCON E-92
- Puissance nominale du parc : 7,05 MW
- Exploitant : SEPE Violette
- Commune : Clais (76)

Contact presse :
courrier@alterric-france.fr